

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 17 janvier 2015

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 17 janvier 2015 à la salle « Bleue » de la mairie annexe de Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

Etat de présence

Mme Nathalie Buffy, membre du conseil municipal et membre de la commission animation et culture, représente la municipalité de Pont-de-Vaux.

Adhérents présents, par ordre alphabétique : M. Raymond Delisle, M. Jean Dupupet, Mme Marie-Claude Foray, M. Jean-François Foray, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane, M. Gérard Vasserot.

Adhérents représentés, par ordre alphabétique : Mme Aline Blampoix, M. Bernard Debost, Mme Ginette Delisle, Mme Hélène Descottes, M. Michel Jacquot, Mme Loïs Belton de Lucenay, M. Georges de Lucenay, M. Henri Martinet, M. Christian Michel, Mme Odile Michel, M. Serge Michel, M. Albert Pelletier, M. Jean Rollet.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2014 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 10h15.

Rapport moral

Nous étions 7 adhérents en 2010, 13 en fin d'année 2011, 19 en fin d'année 2012, 28 en fin d'année 2013 et nous sommes 32 en fin d'année 2014.

Concert gratuit le 18 mai 2014

Cette manifestation est maintenant un rendez-vous annuel et s'inscrit dans le cadre de la journée nationale de l'orgue en France. C'est un concert gratuit. Quatre musiciens professionnels de l'ensemble « Dea Sagona » ont interprété l'intégrale des quatre quatuors avec flûte traversière de Mozart. Nous avons rassemblé environ 90 spectateurs.

Ecole de musique AIAMA

Nous avons rencontré M. Marc Dufour le 20 janvier dans le but d'établir des liens avec l'AIAMA.

Voyage d'orgues du 9 juillet

Dix membres de l'association se sont déplacés vers Orgelet puis Bourg pour une découverte de deux instruments très différents.

Pierre-François Baron, l'organiste responsable du grand orgue de la co-cathédrale de Bourg nous a rejoints à Orgelet pour notre premier rendez-vous de la journée auprès d'un instrument construit par Jean d'Herville en 1627, remanié en 1725 par Marin Carouge. Robert Descombes, l'organiste titulaire, nous a raconté l'histoire, parfois tumultueuse, de cet instrument. La dernière restauration, datant des années 1980, a été très bien conduite par Bernard Aubertin, ce qui nous permet d'entendre cet instrument comme au 17ème siècle. Il faut reconnaître que Robert Descombes sait mettre en valeur cet instrument d'apparence si limitée avec son clavier unique, mais disposant d'une grande variété de timbres typiquement français. Cet orgue est la copie identique, à un petit détail près, du dernier instrument de Pont-de-Vaux installé en 1698.

Nous avons déjeuné dans un restaurant près du Pont de la Pyle, sur une terrasse fort heureusement abritée et chauffée, donnant sur le lac de Vouglans.

Nous nous sommes ensuite rendus à la co-cathédrale de Bourg où Pierre-François Baron nous a reçus auprès du grand orgue, un instrument remarquable de 4 claviers dont les possibilités sont très vastes et sans commune mesure avec l'instrument d'Orgelet.

Heure d'orgue les mercredis matins du 16 juillet au 13 août

Nous n'avons pas réussi à mettre en place cette action.

Concert le 7 décembre 2014

Pour notre deuxième manifestation publique de 2014, nous avons fait appel au duo « Rêve Errance », spécialisé dans les musiques et les chants de la Renaissance et du moyen-âge. Une bonne centaine d'auditeurs ont fait le déplacement. Nous n'avons pas, contrairement aux années précédentes, été en conflit avec le déplacement vers Dornhan pour le marché de Noël, ce qui explique ce bon chiffre.

Pot de l'amitié

Le pot de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est largement compensé par l'instant de convivialité permettant les échanges entre les artistes, les élus, le public et la presse.

Remerciements

Nous remercions les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques le jour du concert : tenue de la « caisse », accueil des spectateurs, distribution des programmes, service au pot de l'amitié, préparation puis nettoyage de la salle bleue, etc.....

Nous remercions le père Ishaq qui a autorisé l'utilisation de l'église pour les concerts, et pour le prêt d'une salle pour notre assemblée générale 2013 tenue le 11 janvier 2014.

Nous remercions la municipalité qui nous a permis d'effectuer gracieusement les tirages de nos affiches A4 en couleur sur la photocopieuse de la commune (75 exemplaires pour chaque concert), et qui met gracieusement à disposition la salle bleue pour les pots de l'amitié et pour cette assemblée générale.

Nous remercions le Crédit Agricole qui nous a fourni gracieusement 1600 tracts pour chaque concert.

Nous remercions le bureau de tabac « L'atmosphère » pour la reproduction des programmes du concert de décembre à un prix très attractif.

Site Internet

Adresse de notre site : <http://orgues.pontdevaux.free.fr/>

Nous mettons notre site à jour régulièrement, nous y avons intégré la remise en ordre des tableaux de l'église.

L'avis des membres sur la présentation et le contenu de ce site est le bienvenu, ainsi que toute suggestion.

Adresses Internet

Lors du dernier concert, en décembre, nous avons collecté des adresses courriel à des fins d'information pour nos prochaines manifestations.

Nous disposons aussi des adresses courriel d'environ la moitié de nos adhérents.

Elus

Nous avons rencontré M. Jean-Paul Rodet, délégué à la culture au Conseil Général de l'Ain le 21 janvier 2014.

Il nous a confirmé ce que nous pensions tous, à savoir qu'il ne faut compter sur aucune subvention de quelque nature que ce soit en ces temps de crise.

Mme Catherine Penez, conservatrice des antiquités et objets d'art a participé à la rencontre. Elle nous a fourni les coordonnées du délégué à la Fondation du patrimoine pour l'ouest du département de l'Ain.

Rapport financier

Les recettes sont constituées du montant des adhésions (785 Euros) et des dons (50 Euros).

Le déficit du concert de la journée de l'orgue le 18 mai est de 412,11 Euros. Notre concert du 7 décembre est bénéficiaire de 266,58 Euros. Le voyage d'orgues du 9 juillet nous a coûté 201,72 Euros. Nous sommes assurés auprès de Generali pour 139,72 Euros. Les frais de fournitures de bureau (timbres, papeterie) se sont élevés à 24,83 Euros.

L'assemblée générale du 11 janvier a généré des frais de 44,60 Euros. Nous proposons de ne plus faire apparaître, sur le bilan, une ligne spécifique pour l'assemblée générale car il est difficile de faire un décompte exact des montants concernés, e.g. les enveloppes pré-affranchies ou timbres qui restent des concerts précédents; nous proposons de regrouper ceci sur la ligne « Timbres et papeterie ».

Pour le bilan de chaque concert, nous avons intégré tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le pot, frais pour l'utilisation de l'église, cachet des artistes, Sacem). Le détail est bien sûr à disposition des membres qui désirent le consulter.

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 3752,88 Euros au 22 janvier 2015, après intégration des cotisations des retardataires. C'est le montant qui est considéré comme celui de la fin de l'exercice 2014 et sera donc celui du début de l'exercice 2015.

Il n'y a aucune provision à reporter en 2015.

Budget 2015

Les recettes de l'année 2015 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations. Nous avons déjà enregistré une nouvelle adhésion pour 2015.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Election des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultants : M. Jean-François Foray et M. Gérard Vasserot

Adhésion et cotisations

L'adhésion simple est toujours à 10 Euros. Le président a rappelé que, suite à sa conversation téléphonique du 13 octobre 2010 avec Mme Cordel, spécialiste de la gestion des associations au service des impôts de l'Essonne, la cotisation rentre dans le cadre du crédit d'impôt dans la mesure où il n'y a aucune contrepartie à cette cotisation, ce qui est notre cas.

En conséquence, 26 reçus au titre des dons ont été délivrés à nos adhérents, joints à la convocation à cette assemblée générale. Les 5 reçus fiscaux correspondant à des cotisations reçues après l'expédition de l'invitation sont joints à ce compte-rendu.

Il reste essentiel que chacun vérifie que ceci a bien été pris en compte par le service des impôts dès réception de l'avis d'imposition.

Projets 2015

Nous sommes inscrits au calendrier du comité des fêtes pour le dimanche 6 décembre 2015. Cette manifestation sera vraisemblablement un concert.

L'heure d'orgue des mercredis matins

C'est un projet que nous n'avons pas réussi à mener à bien, ni en 2013 ni en 2014. Nous restons déterminés à faire aboutir ce projet pour les mercredis de la période estivale du 15 juillet au 12 août inclus, de 10h00 à 11h00 le mercredi. Nous devons obtenir la reconduction de l'accord auprès du père Ishaq. Nous devons demander, en mairie, la faveur d'installer un panneau assez grand, sur le marché, au droit de la rue de la cure et/ou de la rue Textor, panneau indiquant cet événement.

Journée nationale de l'orgue en France

Nous coopérons avec les amis des orgues de la co-cathédrale de Bourg. Nous recevons le chœur de femmes de Vence : AVENTURINE. Ce chœur est connu, entre autres, pour sa participation au festival annuel de Vence : FESTIVENCE.

Un premier concert aura lieu à la cathédrale le jeudi 14 mai à 17h, jour de l'Ascension. Le même programme sera donné à Pont-de-Vaux le samedi 16 mai à 16h.

Leur pianiste ne faisant pas partie du déplacement, nous sommes en contact avec Nicole Menon, professeur de piano à l'AIAMA.

Nous ne sommes pas encore en possession du programme définitif ; il se peut qu'il y ait besoin d'un vrai piano à ce concert ; nous nous renseignons.

Au début de chaque concert, nous mettons en valeur le petit orgue Saby avec une pièce de quelques minutes. Pour ce concert, nous travaillons sur une pièce orgue et trompette.

Ecole de musique AIAMA

Nous souhaitons vivement intervenir en fin d'audition, montrer notre orgue, si cette audition a lieu à l'église, et permettre aux jeunes élèves de le toucher c'est-à-dire d'en jouer.

Collège de Pont-de-Vaux

M. Vasserot, membre consultant de notre association, ancien principal d'établissement, se propose de rencontrer le principal du collège pour établir un lien avec le professeur de musique, et l'informer de l'existence d'un orgue à l'église, orgue qu'il serait intéressant de faire découvrir aux élèves du collège. Nous solliciterons l'accord du père Ishaq pour organiser ces sessions.

Voyage d'orgues à Orgelet et Bourg-en-Bresse

Nous prévoyons de renouveler la visite à Orgelet et à Bourg pour les personnes qui n'ont pu participer en 2014, ce qui représente au moins 5 personnes.

Nous prévoyons un mercredi de juin sur toute la journée, avec un départ vers 8h30 de Pont-de-Vaux et un retour vers 18h30.

Le déplacement se fera en véhicule particulier.

Nous informerons du projet avec le courrier annonçant le concert du 16 mai.

Bénédiction de l'orgue de Charolles

L'association à l'origine de la construction de cet orgue a été constituée en 2003. L'orgue est en construction dans les ateliers du facteur d'orgues Quentin Blumenroeder à Haguenau, en Alsace. Il sera livré en septembre 2015 et sera ensuite harmonisé. Nous ne connaissons pas encore la date prévue pour la bénédiction et l'inauguration mais demanderons à l'association en charge s'il est possible de nous réserver quelques places pour cet événement unique.

Concert du 6 décembre

Grâce à l'existence de notre site Internet, nous avons reçu des propositions de concert telles que :

Flûte traversière et orgue

Cuivres et orgue

Flûte de Pan et orgue

Soprano et orgue

Nous sommes toujours en contact, sur les conseils du père Ishaq avec Sébastien Fournier, un contre-ténor de stature internationale, très souvent en Chine, qui nous a fait une offre intéressante financièrement, mais qui reste bien au-dessus de nos moyens pour l'instant.

Nous avons aussi pensé au groupe Xeremia, ensemble d'instruments anciens avec chants, très proche du programme de notre concert de mai 2014.

Nous restons en contact permanent avec la chorale « La Sarrasine », avec qui nous avons coopéré le 19 mai 2012. Ce ne pourra être que pour une manifestation en milieu d'année car « La Sarrasine » organise son propre concert annuel sur Pont-de-Vaux en novembre.

Trompes de chasse et orgue déplacent, en général, pas mal de monde. Ce serait bien adapté vers la Sainte-Cécile ou la Saint-Hubert.

Nous avons décidé d'entrer à nouveau en contact avec un groupe spécialisé dans les Noëls provençaux, accompagné d'instruments traditionnels (tambourin et galoubet).

Notre projet est-il une utopie ?

Est-il réaliste d'espérer offrir à l'église de Pont-de-Vaux ce qu'elle mérite et dont elle a été dépossédée en 1797 ?

Charolles a réussi en une douzaine d'années.

L'association « Musique et Patrimoine » de Champcueil (Essonne), que plusieurs membres de notre association connaissent, a mis 23 ans pour aboutir (démarrage en 1986, aboutissement en 2009).

L'église Saint-Gilles d'Etampes a bénéficié d'un don de 500 000 Euros pour la doter d'un orgue, don, de son vivant, d'une paroissienne.

Notre démarche n'est pas isolée dans notre région ; il y a, par exemple, un projet en cours à Neuville-sur-Saône.

Nous avons donc des raisons d'espérer et comptons sur chaque membre pour faire connaître ce projet.

Questions diverses

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et confortable. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est vraiment désagréable, et ramène un courant d'air froid dans le dos des spectateurs qui sont installés près du rideau.

Plaquette dons et legs

Nous avons établi une plaquette qui détaille les avantages des dons et legs à notre association. La direction générale des impôts nous ayant octroyé le statut d'association d'intérêt général, nous bénéficions, à ce titre, de l'exonération des droits sur les dons et legs. Le texte de la plaquette a été élaboré avec Maître Coillard. Cependant, la distribution de cette information reste délicate et sensible. Le père Ishaq avait déjà l'année dernière émis l'idée de faire circuler cette information par le journal des notaires. Il faut vraiment travailler sur cette piste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Ce compte-rendu est expédié à toutes les personnes présentes à cette assemblée, à tous les membres de l'association, aux membres de droit du comité des sages (par ordre alphabétique : le père Ishaq Barkat, M. Pierre-François Baron, M. Bernard Coudurier et M. Gérard Sablier), à Me Coillard, maire de Pont-de-Vaux, à Mme Martine Maingret, maire-adjointe à la culture, à M. Guillermin, président de la communauté de communes, à Mme Nicole Menon, professeur à L'AIAMA et à Mme Karine Puget, trésorière du chœur Aventurine.

Les membres de notre association possédant une adresse courriel nous l'ont communiquée. Dans le but d'alléger les dépenses de l'association, nous utiliserons ce canal pour informer de nos prochaines manifestations. Nous continuerons, bien sûr, d'informer par courrier postal les personnes ne possédant pas d'adresse courriel.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2015.

Le Président, Rémy Poilane